



EVÉNEMENT

40 bougies pour l'ATF et autant de défis

Ce 40^e anniversaire dans la capitale des Ducs de Bourgogne a rappelé, s'il était besoin, que l'ATF fait preuve d'un dynamisme intact. Et pourtant les défis sont nombreux : réglementaires, environnementaux et économiques.

Par Olivier Ketels

C'est presque un retour à l'avant-Covid. Au menu, salles combles, jeux de kermesse et buffets sans gestes barrières. Il était temps. Si le congrès de Dijon ne restera sans doute pas comme la plus belle édition organisée par l'association (beaucoup lui préféreront Chamonix 2015), il s'illustre par la présence d'invités de qualité et par des FlexoStars du meilleur cru. Surtout, l'ATF assure pleinement la veille sur de nombreux sujets d'actualité. L'intervention de Teoman Bakoglu, directeur pôle influence à la Fipec qui regroupe cinq syndicats professionnels dont les encres d'imprimerie (AFEI) est venu alerter sur la problématique posée par l'arrêté du 13 avril 2022 sur les huiles minérales. « Ce texte met en danger l'ensemble de la filière », note ce responsable, car dans l'état actuel des connaissances et des techniques, les laboratoires spécialisés ne savent pas mesurer des taux infinitésimaux. A titre d'exemple, la présence d'huile minérale de type Moah 1-7cycle sera acceptée jusqu'à 0,1 % à compter du 1^{er} janvier 2025. Ironie du sort, les

industriels vont rencontrer le même problème pour démontrer que leurs encres respectent les niveaux réglementaires puisqu'ils ne seront pas mesurables. Et actuellement, la DGCRF se garde bien de faire réaliser des contrôles dans les entreprises...

Poussé par les associations militantes, le ministère de la Transition écologique s'était donné bonne conscience avec cet



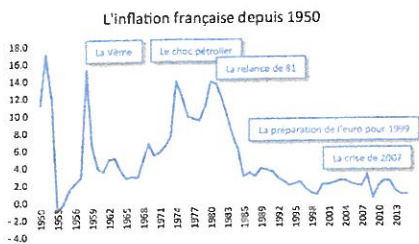
« L'arrêté du 13 avril 2022 devait lister les substances concernées par le décret initial mais il ne les décrit pas... »
Teoman Bakoglu, directeur pôle influence à la Fipec.

arrêté. Même si tous les acteurs sont d'accord pour aller dans cette direction, encore faut-il que la réglementation soit applicable dans les faits. C'est le Conseil d'Etat qui tranchera prochainement sur la formulation de cet arrêté, attaqué depuis par l'Unic et l'AFEI.

Vers un haut niveau d'inflation ?

Autre veille, économique celle-là, avec Philippe Dessertines. Ancien membre du Haut Conseil des Finances publiques, il est multi-diplômé (maîtrise de droit, DESS gestion, DEA Finance, docteur en finance) et son discours au congrès de l'ATF n'a pas laissé indifférent. Avec le thème de sa conférence, « le grand basculement », il annonce le retour durable de la hausse des taux d'intérêts et d'une inflation forte, telle qu'elle a existé durant les années 80. Or, les entreprises évoluent depuis les années 90 à un niveau d'inflation inférieur à 2,5 % : depuis plus de 30 ans ! « Nous nous sommes tous appuyés depuis longtemps sur une monnaie stable »

Pour Philippe Dessertines, le retour de l'inflation présente un impact direct sur la façon dont les entreprises vont devoir prendre leurs décisions et gérer leurs



L'inflation en France depuis 1950
(source : Jean-Paul Betbeze)



Philippe Dessertines, directeur de l'institut de haute finance, annonce « le retour durable de la hausse des taux d'intérêts et d'une inflation forte. »

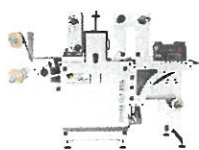
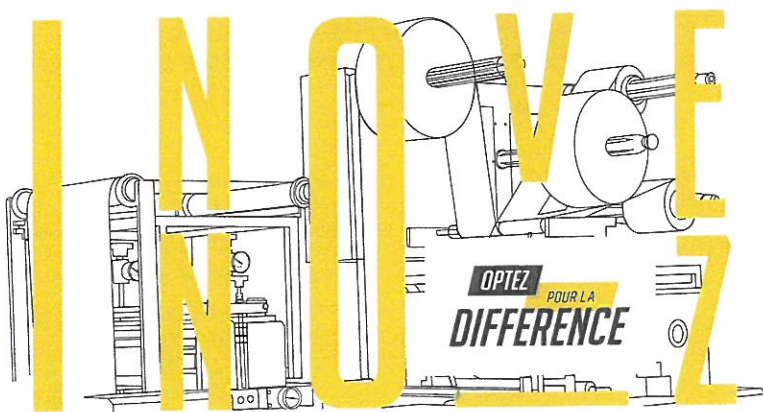
investissements et leur trésorerie. Le capital va coûter cher. « L'argent va couler comme du sable entre les mains ». L'économiste a-t-il été un peu vite en besogne ? Il a appuyé sa démonstration sur les très fortes hausses de l'électricité du dernier trimestre 2022. Mais entre-temps, les prix ont retrouvé des niveaux plus conformes à ce que nous connaissons. Quant à l'inflation, Eurostat dans sa note de fin 2022, table déjà sur un niveau ramené à 6,3 % cette année et 3,4 % en 2024. L'hypothèse d'un niveau

d'inflation élevé et persistant, que certains autres économistes défendent aussi, va-t-elle faire « pschitt » ?

Loi Agec contre Directive Déchets

Consultant indépendant, Arnaud Le Berigaud a travaillé pendant une vingtaine d'années avec le secteur de la plasturgie chez Knauf Industries avant de devenir consultant indépendant (ALB expert pack). En guise d'introduction, il a tenu à rappeler que c'est « l'emballage

qui est au service de ce qu'il contient et non l'inverse ». Son constat est sans appel sur les dernières réglementations adoptées en France, et en particulier sur le Décret 3R, pour « réduction, réemploi, recyclage ». Les industriels se sont engouffrés dans le nouveau dogme que représentait le décret 3R, en adoptant



DYXEE CUT 350

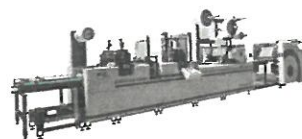
Solution compacte pour la finition numérique
Découpe semi-rotative
Vernis sélectif ou total
Dorure à froid



DYXEE 440 DIN A4

Transformation de bande d'adhésif sous forme de paravent ou de paquet de feuilles
Planche A4
Coupe rotative
Impression flexographique
Stacker

DIGILINE 520



Pour des applications numériques et Trans Promo
Étiquette intégrée
Carte intégrée
Application RFID
Dépose d'hologramme
Magnet



TAGINNOV SPEED ETIQ

Intégration de RFID humide sur étiquette déjà échenillée
Contrôle RFID
Plateforme de contrôle RFID
Dépose d'étiquette

DYXEE 440 IML



Solution pour la finition étiquette IML
Laize 440 et 560
Registre automatique
Production en multipose
Stacker automatique



TAGINNOV RFID LINE

Pour des étiquettes RFID à portée de main
Application RFID
Livret
Lamination
Relamination
Plateforme de contrôle RFID



« Cette loi [Agec] ne s'applique qu'au marché français, or de nombreux industriels conçoivent leurs emballages pour plusieurs autres pays d'Europe. ... »
Arnaud Le Berrigaud, fondateur de l'agence ALB Expert Pack

le plus souvent deux stratégies caricaturales : remplacement du plastique par un autre matériau (papier carton notamment) et/ou réduction de la part de matière plastique. Avec ses clients, la démarche d'Arnaud Le Berrigaud se veut pragmatique. Il s'agit d'abord de vérifier si l'emballage s'avère réellement nécessaire. Et immédiatement après, vient la question du recyclage et d'une existence d'une filière avérée pour l'emballage considéré.

En fait, le consultant appréhende la loi Agec avec beaucoup de circonspection. « Cette loi ne s'applique qu'au marché français ». Or de nombreux industriels conçoivent leurs emballages pour plusieurs autres pays d'Europe. S'ajoute le fait que la réglementation va devoir se conformer à la nouvelle Directive européenne Emballages et Déchets d'emballages révisée qui devrait être adoptée

courant 2023. En l'état, cette directive fait la part belle au réemploi et au recyclage. « Si on lit entre les lignes, on en vient à se demander s'il sera encore possible à l'avenir de concevoir des emballages mixtes », note le consultant. Or, de très nombreux emballages requièrent deux voire parfois trois matériaux, chacun apportant ses fonctionnalités.

Belle moisson pour Flexocolor

Cette édition 2022 des Flexostars (la 35^e du nom), révèle une assez grande homogénéité entre les participants. Si on met de côté les quatre Flexostars spéciaux, les neuf Flexostars d'Or correspondant au métier de l'emballage souple ont tous été attribués à des sites différents : Groupe Barbier, Lysipack, Palamy, BRJ, Schur Flexibles Uni Flexo (Adapa), Avenir Complexage Service (ACS), Inessens dans l'étiquette et

3 questions à... Jean-François Clodic, président du jury 2022

Jean-François Clodic a fait toute sa carrière chez Sun Chemical et a occupé plus récemment le poste de responsable grands comptes pour les encres, colles de complexages et vernis fonctionnels. Il vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Quels enseignements tirez-vous de cette 35^e édition ?

Jean-François Clodic : 106 modèles ont été notés, lesquels représentent 26 concurrents. C'est peut-être une petite année sur le plan quantitatif mais nous sortons de deux années compliquées. Le nombre de travaux est d'autant plus positif que les fabricants d'emballages ont été confrontés ces derniers mois à d'importantes contraintes de livraisons.

Quels sont les principaux points d'amélioration constatés depuis quelques années ?

Sur le plan technique, les progrès sont indéniables notamment sur le choix des linéatures et trames. On a pu voir dans le



passé des définitions de linéatures parfois trop basses, parfois trop élevées par rapport au décor du client. Le jury technique relève beaucoup moins de défauts de repérage qu'avant.

Je note surtout les progrès accomplis sur le choix des matériaux des encres et vernis. Les imprimeurs utilisent très largement les matériaux recyclés et dans le carton ondulé, les encres biosourcées se sont démocratisées. A titre d'exemple, un vernis fonctionnel tel que l'EVOH, a un double intérêt, pour sa fonction barrière oxygène et vapeur et par le simple

fait qu'il va remplacer un film (modification de structure). Pour un imprimeur, les gains s'apprécient en termes d'allègement du poids d'emballage et de valeur ajoutée. Autre exemple, un vernis fonctionnel sur carton ou papier peut remplacer une enduction de polyéthylène. Reste que ces améliorations-là ne se voient pas dans un compte-fil.

Ce concours, incontournable en impression flexo en France, vous paraît-il perfectible ?

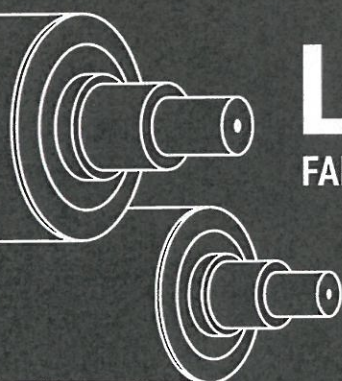
Il serait très pertinent d'ajouter un nouveau critère technique capable justement de prendre en compte cette nouvelle génération d'encres de vernis fonctionnels et de supports. Si les encres biosourcées procurent aujourd'hui le même niveau de qualité que les encres d'origine fossile, certains matériaux recyclés peuvent s'avérer délicats à imprimer. Il serait intéressant que la note technique tienne compte de ces nouveaux critères. Personnellement, je milite aussi pour que les décors puissent être notés sur leur emballage de référence.



Sleever International dans le manchon. Autre enseignement, sur les 22 Flexostars remis, toujours pour le souple et l'étiquette, 16 ont été obtenus avec l'appui d'un photogreveur, dont huit « mentions » pour Flexocolor. Enfin,

deux fabricants d'encres se partagent 16 de ces 22 Flexostars : Siegwark et Sun Chemical. Un seul regret tout de même dont certains se font l'écho : les imprimeurs pourraient être un peu plus nombreux encore. ■

La présentation des sponsors, toujours empreinte de coups de théâtre. PBH a su faire le show.



L'ANILOX

FABRIQUÉ EN

france

DEPUIS 1995

CONTACT

David MICHEL MOULU

dmichelmoulu@me.com

06 48 37 92 05

8 allée Skylab 87280 Limoges

bat-graphics.com

AGENT DES CHAMBRES A RACLES

TRESU POUR LA FRANCE



**BAT GRAPHICS
VERNITECH**

- ⊕ Cylindres et manchons anilox céramique.
- ⊕ Dégarnissage/regarnissage ou cylindre/manchon neuf.
- ⊕ Toutes dimensions jusqu'à 4 mètres de laize.
- ⊕ Études personnalisées pour applications particulières.